

Morancé, le château de Beaulieu appartient en ce temps à l'honorable famille de Champ, dont les armes, sont : *d'argent à la bande d'azur accompagné en chef d'un lion de sable lampassé de gueules et en pointe d'un hêtre terrassé de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or* (*Livre d'or du Lyonnais*, p. 186.)

L'arrière grand-père de M. Raoul de Champ, actuellement possesseur de Beaulieu, était secrétaire du roi à la cour des aides de Montpellier en 1783. Anobli alors par Louis XVI, ses lettres de noblesse, vu l'époque révolutionnaire, ne furent signées que par Louis XVIII en 1820. Le château, qui vient d'être réparé avec un goût parfait par ses nouveaux maîtres, offre un des plus attrayants buts de promenade pour les touristes qui visitent nos contrées.

La famille de Chaponay posséda également dans notre contrée les seigneuries de Saint-Jean-des-Vignes et de Pourrières.

Saint-Jean-des-Vignes, qui dépendait au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle de la baronnie de Chazay, vit sa seigneurie passer vers 1671 à messire Claude de La Chaux; en 1732, au marquis de

---

chevalier, haut et puissant seigneur de Beaulieu, l'Iserable, Lepin, Marzé, la Reighière, Lillemeau, Beauregard et la Peronnières, baron de Morancé et de Belmont, résidant à Lyon, rue Sala (1). Son épouse était Suzanne Nicolau. Il périt dans la tourmente révolutionnaire, assassiné par les brigands, laissant six enfants, Pierre-Anne, Pierre-Marie, Christophe, Hugues, Françoise et Hélène (2). Beaulieu a été habité par le marquis César de Chaponay jusqu'en 1884, époque de sa mort. M<sup>me</sup> la comtesse de Biencourt, sa fille, a vendu cette belle résidence à la mort de son père. Papiers de la famille Simiand. Acte de vente du 3 mars 1757, Bellot, notaire, voir papiers de la famille Pêchet, à Chazay : Traité de partage entre les héritiers Chaponay, le 4 oct. 1793.